



**HAL**  
open science

## Les grottes fortifiées du sabartès, une occupation médiévale spécifique du milieu souterrain

Florence Guillot

### ► To cite this version:

Florence Guillot. Les grottes fortifiées du sabartès, une occupation médiévale spécifique du milieu souterrain. De la spelunca à la roca : l'habitat troglodytique au Moyen âge, Jun 2005, Saint-Martin-le-Vieil, France. pp.87-101. hal-00588641

**HAL Id: hal-00588641**

**<https://hal.science/hal-00588641v1>**

Submitted on 25 Apr 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

In *Premier colloque international sur le troglodytisme médiéval, De la spelunca à la roca : l'habitat troglodytique au Moyen Âge*, Saint-Martin-le-Vieil (Aude), juin 2005, publié en 2006, Carcassonne, pp. 87-102.

### **Les grottes fortifiées du Sabartès, une occupation médiévale spécifique du milieu souterrain.**

Flo GUILLOT, 77 cité Péchiney 09220 Auzat.

En haute vallée de l'Ariège (Pyrénées – France), les cavités naturelles ont été depuis longtemps étudiées pour leurs exceptionnels vestiges préhistoriques.

Entre Foix et Verdun, la couverture sédimentaire secondaire égrène de larges falaises issues du modelé glaciaire quaternaire et percées de multiples porches. Cette région correspond à une vallée majeure de la zone axiale nord des Pyrénées centrales.

Du point de vue historique, cette vallée fut incluse dans le comté de Foix depuis le début du XIe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle.

Les vestiges que conservent ces cavités dépassent largement le cadre de la préhistoire ou de la protohistoire. Dans les porches, une architecture castrale médiévale originale se développe. Les porches de grotte utilisés comme fortifications ne se rencontrent que dans la portion sud du comté, c'est-à-dire la zone montagnarde, là où ils sont naturellement présents. Cette portion sud forme donc la partie la plus pyrénéenne du comté, secteur encore nommé Sabartès. Issu d'une circonscription administrative vicariale du IXe siècle, le concept de Sabartès demeure une réalité tout au long du Moyen Âge probablement parce qu'il constituait un fonds culturel commun et ainsi possédait une entité propre au sein du comté de Foix.

Foix est un comté créé au début du XIe siècle par le démembrement du comté de Carcassonne au cours d'une partition d'héritage. Mais cette structure publique connut une mise en place bien plus complexe que la plupart des études ont bien voulu le dire.

En fait, les droits et terres de la vallée de l'Ariège qui vont former le nouveau comté furent intégrés au cours du haut Moyen Âge dans le grand *pagus* de Toulouse et ne s'inscrivirent dans le domaine carcassonnais que par acquisition récente lors de la mise en place du comté de Foix. Les actes de la documentation écrite relative à ce secteur montrent clairement que le pouvoir des premiers comtes de Foix est mal assis et s'oppose à celui des élites publiques en place, presque toutes d'origine toulousaine. Dès lors, l'histoire des premiers comtes de Foix est celle d'une conquête spatiale et qualitative du pouvoir public dans une zone mal contrôlée, où les fidélités sont rares et à une époque où la fragmentation du pouvoir croît rapidement. Au cours de la première moitié du XIe siècle, ce pouvoir comtal nouveau s'établit un centre et stabilise les rares droits et biens qu'il possède à proximité. Commence, dans la seconde moitié du XIe siècle, une conquête d'élargissement sur un territoire théoriquement dominé mais où le pouvoir comtal subit d'énormes concurrences internes du fait de seigneurs locaux adultérins et externes du fait des comtés voisins en expansion notamment de ceux de Carcassonne et de Cerdagne. De fiefs de reprise en accords familiaux, le comté de Foix se structure lentement autour de la personne du comte. Mais l'homogénéisation du territoire et des droits sur la vallée de l'Ariège ne devient une réalité qu'au cours du XIIe siècle. D'un pouvoir comtal dispersé, peu solide et trop récemment acquis au XIe siècle, on évolue donc au XIIe siècle vers une structure politique cohérente et puissante. Au fur et à mesure que le comté se structure en une entité homogène, les enjeux et les méthodes de la domination comtale évoluent. D'abord enjeux de la conquête, les ouvrages fortifiés deviennent les outils de la domination comtale. Les fiefs de reprise permettent d'asseoir une domination effective sur les châteaux des seigneurs locaux tandis que les comtes conservent

## Les fortifications comtales dans le serment de 1213

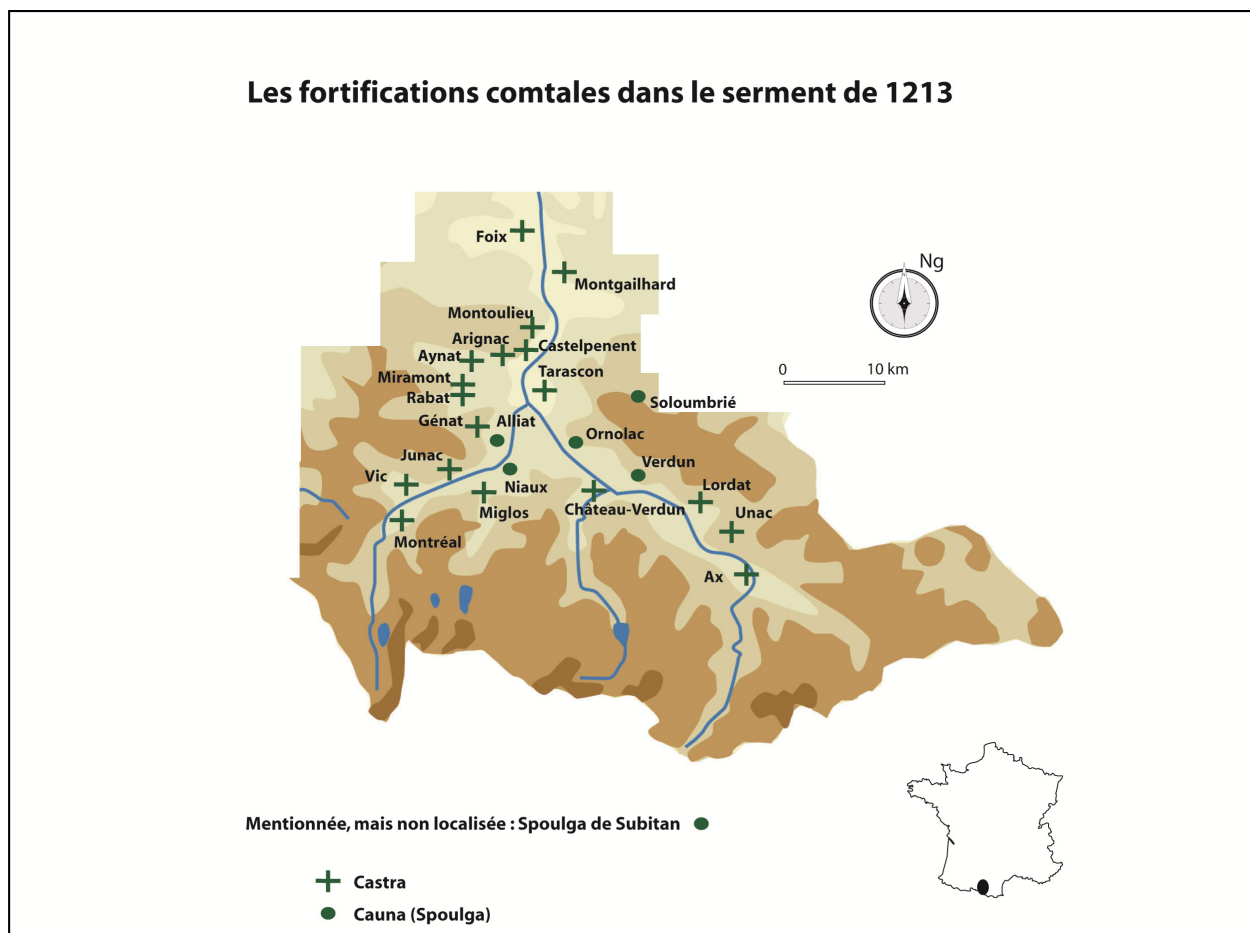


Figure 1

et créent des fortifications qu'ils détiennent directement et dont la gestion est dévolue à des châtelains, successeurs des *castlans*<sup>1</sup> du XI<sup>e</sup> siècle.

Dans une stratégie de valorisation économique, les comtes s'appuient d'abord sur des châteaux auxquels sont subordonnés des habitats paysans, mais aussi des marchés, puis des foires dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais la domination comtale ne concerne pas uniquement le contrôle des populations et des flux marchands. Cette domination est devenue, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, territoriale, donc plus purement stratégique parce que le comté mis en place est devenu politiquement homogène et parce que les comtes de Foix avait l'ambition de représenter l'autorité publique supérieure sur ce secteur. Cette appétit a donné lieu à la construction d'ouvrages purement militaires, s'affranchissant du monde civil paysan. On assiste à la mise en place d'un système défensif puissant, un glacis de fortifications, réseau formé d'ouvrages de caserne délibérément isolés des habitats villageois et répondant à des objectifs stratégiques indéniables. La proximité des grands axes de communication et le perchement sont les deux principaux critères du choix de ces sites : ces monuments sont de véritables nids d'aigles juchés au-dessus des voies de communication. Leur originalité est que beaucoup d'entre eux sont des fortifications en grottes. La grande quantité de porches présents dans les falaises au-dessus des grandes vallées glaciaires est visiblement une des explications de ce phénomène. Mais on peut aussi proposer une analyse complémentaire : ne faut-il pas voir dans ces grottes fortifiées des ouvrages moins coûteux que les châteaux, mais tout aussi efficaces ? En effet, la fortification d'une grotte ne demande que la construction d'un seul mur, barrant un porche, alors que celle d'un château est nettement plus complexe. Les grottes fortifiées du Sabartès sont donc des châteaux comtaux, ouvrages militaires servant au contrôle de l'espace défini par l'expansion de

<sup>1</sup> Au XI<sup>e</sup> siècle, le système des *castlans* en haute Ariège correspond à celui qu'à décrit Pierre BONNASSIE, *La Catalogne du milieu du X<sup>e</sup>me à la fin du XI<sup>e</sup>me siècle, croissance et mutations d'une société*, 2 volumes, Thèse de l'Université Toulouse-le-Mirail, Toulouse, 1975 - 1976, pp. 571-573 ; 600-608 ; 696-698 ; 749-759, ...

ce pouvoir public au Moyen Âge central. Leurs sites sont choisis au cœur des possessions comtales, car il s'agit bien évidemment de contrôler des espaces dominés et non pas une frontière dont la formation n'est pas achevée, à peine esquissée. Mais au-delà du simple contrôle de l'espace, ces grottes sont les vrais points forts du paysage politique comtal. Un exemple est à cet égard révélateur : en janvier 1213, pressés par la Croisade, les grands seigneurs méridionaux tentent de se regrouper sous l'autorité de Pierre II d'Aragon<sup>2</sup>. Des hommages sont passés et le comte de Foix prête serment pour son comté. La charte, qui ne nous est malheureusement connue que par une analyse moderne, montre que classiquement ce sont les ouvrages fortifiés qui symbolisent ce comté et la soumission au suzerain aragonais. Apparaît alors une liste de fortifications majeures qui incarnent donc la remise du comté (figure 1) : un tiers sont des grottes, les deux tiers sont des ouvrages isolés du monde paysan. Les grottes fortifiées du Sabartès sont bien alors au faîte du pouvoir comtal dont elles sont à la fois le symbole, les relais, les outils et les points forts.

Ces grottes apparaissent dans les chartes avec des terminologies propres et ne sont jamais dénommées *castrum* ou *castellum*, ni *spelunca*, terme réservé aux cavités non aménagées. Le terme occitan *lespugue* n'est utilisé qu'une seule fois, tardivement au début du XVe siècle<sup>3</sup>. On pratique en fait deux qualificatifs différents. L'acte de 1213 mentionne des *cauna*, donc utilise le vocable occitan le plus classique pour désigner une grotte. Les actes postérieurs, dès le second tiers du XIIIe siècle, utilise le terme roman *spulga*, dérivé du latin *spelunca* qui a subsisté dans la toponymie locale pour désigner ces grottes fortifiées. Contrairement à *cauna*, ce terme est restrictif car il ne s'applique qu'aux seuls ouvrages fortifiés. La naissance d'un nouveau type d'ouvrage a abouti à la création d'un qualificatif nouveau. La formation de ce terme marque probablement à la fois le particularisme et la nouveauté des monuments.

Sur la mise en place de ce réseau et notamment sur sa chronologie nous sommes en fait démunis. En effet, le contexte documentaire déprécié du XIIe siècle ne permet pas de jauger des rythmes exacts de la construction des spoulgas : quand elles apparaissent, elles existent peut-être depuis longtemps car la documentation écrite relative aux châteaux comtaux connaît un quasi *hiatus* entre les années 1050 et le début du XIIIe siècle. Si l'on s'en tient aux actes, ces grottes fortifiées et châteaux montagnards sont donc nés entre la fin du XIe siècle et le début du XIIIe siècle. L'absence de fouilles archéologiques sur ces structures ne permet pas de combler nos lacunes documentaires : déplorons-le !

Mais les mouvements ésotériques et la chasse au trésor de Montségur ont aussi dégradé définitivement les sols de beaucoup des spoulgas de la haute vallée de l'Ariège, un unique monument est aujourd'hui inconnu des fouilleurs clandestins.

Néanmoins, deux méthodes permettent d'évaluer les conditions de la mise en place de ces châteaux en grottes. L'une est d'essence historique, il s'agit d'utiliser nos connaissances de la géopolitique comtale dont on peut mesurer l'expansion et en donner un séquençage chronologique, ce qui permet de proposer une origine du mouvement des fortifications isolées. Mais des incertitudes subsistent : car si on mesure grossièrement l'expansion du pouvoir comtal par le biais des fiefs de reprise, rien ne prouve que la mise en place du réseau de forteresses isolées ait été effectuée de suite. L'étude du bâti des vestiges des fortifications donne plus de renseignements, dès lors que l'on prend la peine de la resituer dans un contexte plus large, c'est-à-dire de comparer ces ouvrages à tous les autres qui sont situés en Sabartès. Si la grotte impose par définition des contraintes architecturales évidentes, les techniques de constructions sont

---

<sup>2</sup> Guillaume de CATEL, *Histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 276.

<sup>3</sup> Grotte de Bouan : 1401. Original perdu. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds DOAT, volume 209, f°240r-246v.

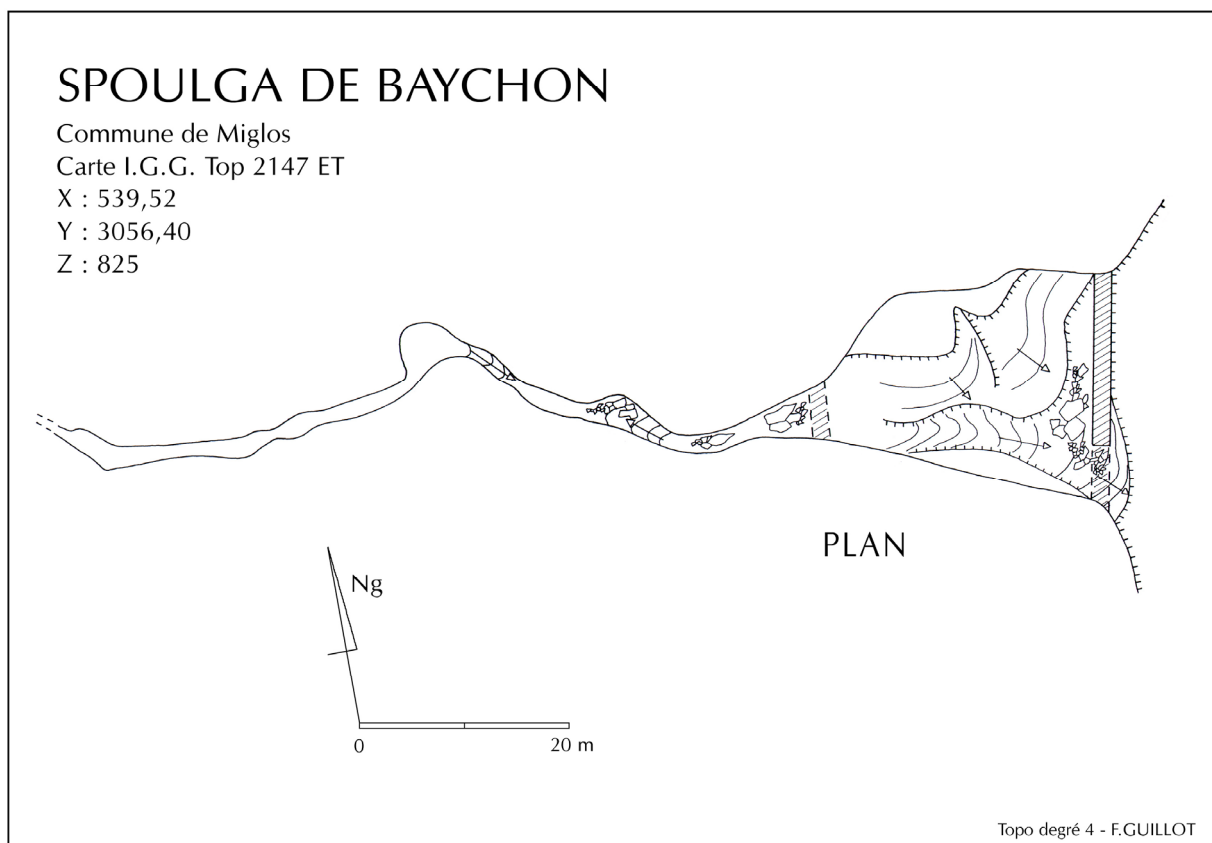


Figure 2

toutes à fait comparables aux autres châteaux. Cette enquête menée sur tout le Sabartès a permis de comprendre que les grottes fortifiées pouvaient avoir été mises en place suivant un rythme rapide, mais qu'elles ont parfois été réaménagées entièrement et ont donc connu des évolutions architecturales importantes.

La fortification comtale en grotte semble en premier lieu avoir été le fait d'ouvrages extrêmement simples, ce qui confirme la pauvreté des moyens mis en œuvre et donc renforce l'hypothèse selon laquelle les grottes ont aussi été choisies pour des raisons d'économie. Les spoulgas étaient à l'origine de simples porches barrés d'un unique mur. Le porche barré était toujours un site perché : il présentait des qualités défensives naturelles maximales et s'apparentait au type de la grosse tour perchée accessible avec une échelle ou une rampe en bois. Ainsi, les spoulgas les plus anciennes, celles de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle, sont du point de vue architectural de simples tours maîtresses. Néanmoins, leur perchement peut être très important ce qui leur donne des capacités défensives impressionnantes. Ici, le mur n'est qu'un complément du site naturel.

Par exemple, la spoulga de Baychon (figure 2) domine de près de 50 m le pied de la falaise dans laquelle elle est construite, ce qui sous-entend que devait exister un système d'échelles permettant d'y accéder. Les autres grottes, même si elles sont moins perchées demandaient aussi un accès aménagé pour passer la verticalité, sauf à la spoulga de Soloubrié où l'accès se faisait pas le biais d'une autre grotte traversant la montagne et protégée par un système de fermetures en bois. Les murs sont les seuls vestiges fortifiés qui nous sont parvenus, bien que de nombreux aménagements du rocher en arrière de ces murs soient encore clairement visibles. On rencontre dans toutes les spoulgas des zones aplanies et des mortaises dont l'étagement dépend de la capacité de la grotte mais dépasse parfois 20 m de haut comme dans le porche de la grotte de l'Ermitte. La quantité d'étages à l'arrière du mur variait donc : un seul étage existait à la spoulga

d'Alliat, limitée par un plafond bas, alors qu'on repère 4 étages dans celle de l'Ermit. Les murs des premières spoulgas sont très frustes. Mais ce bâti correspond parfaitement à celui qui est connu dans les châteaux suggérant une pénurie de main-d'œuvre qualifiée particulièrement de tailleurs de pierre, plus que de maçons. Les pierres utilisées sont essentiellement autochtones, débitées sur place, juste équarries. Les murs sont peu épais mais suffisants, parfois bloqués et l'appareil est moyen, toujours irrégulier mais la construction peut comporter des litages marqués. Ces remparts sont toujours maçonnés et on observe quelques boulines dans les parements. La défense de ces murs est surtout linéaire, sommitale et pratiquement passive. Aucune archère n'est

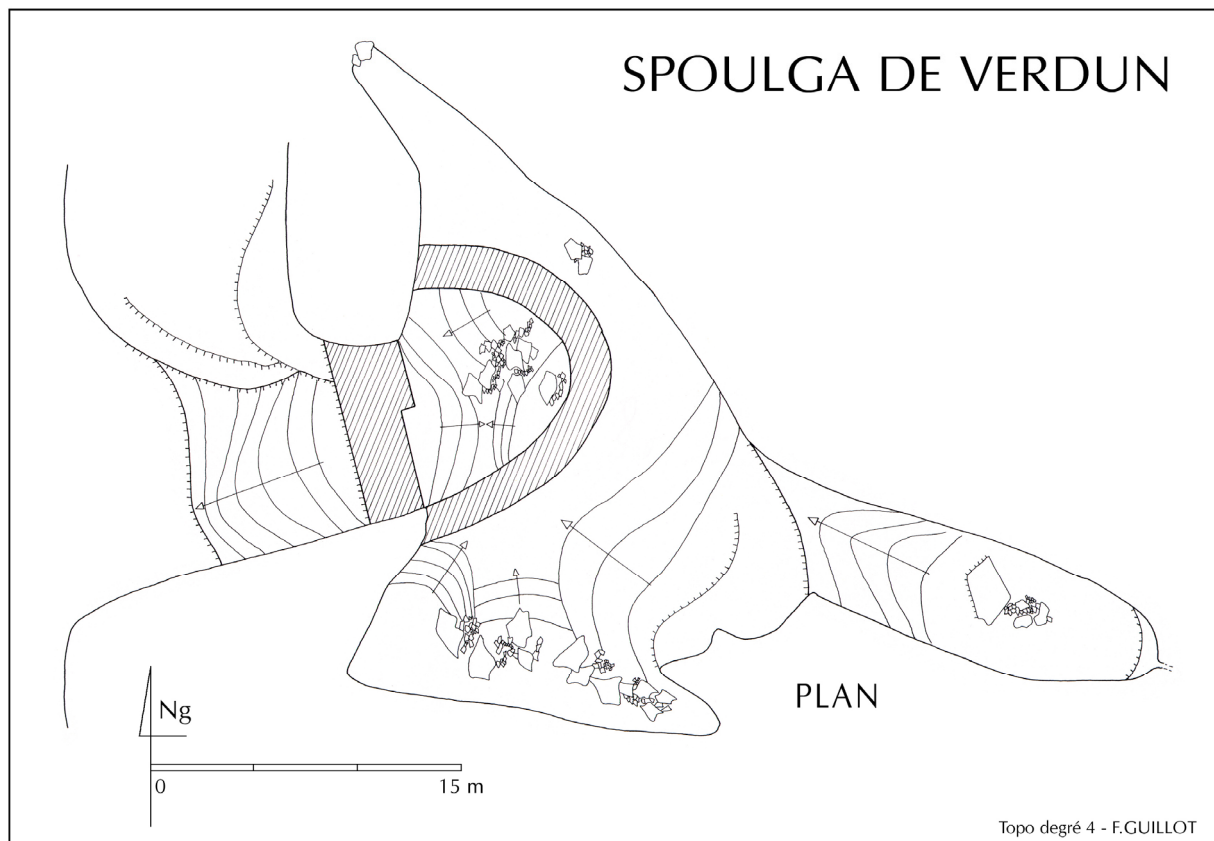


Figure 3

connue dans les premières fortifications troglodytiques. Quelques créneaux pourvoient à la défense mais aucune marque de hourdage n'a subsisté. Une unique ouverture est généralement pratiquée en bas du mur et du fait du caractère perché des spoulgas, cette porte est en fait en hauteur. Ces entrées sont voûtées en plein cintre et dépassent de peu un mètre de large. Parfois, à Verdun ou à Baychon, la porte est excentrée et s'appuie sur la paroi de la grotte où l'on peut découvrir des encoches qui correspondent à un système de fermeture en bois.

Dans trois cas, à Verdun (figure 3), Ornolac et Soloubrié, un réduit a été créé à l'arrière du premier mur et à la faveur de la morphologie de la grotte.

A Verdun et à Ornolac, c'est une niche coalescente du porche qui sert de réduit fermé. A Soloubrié, la grotte se présente en deux porches reliés par un galerie basse. Cette dernière a été murée de telle façon que l'accès au porche le plus éloigné soit protégé. Dans cette dernière, on peut véritablement parler de réduit fortifié, c'est-à-dire d'une défense échelonnée où chaque élément a une valeur militaire distinctive. Alors qu'à Ornolac ou à Verdun, le réduit paraît plus symbolique, de l'ordre du rôle de certaines tours seigneuriales au sein des châteaux locaux.

Certains de ces ouvrages comportent des citernes maçonnées. Mais il est difficile de savoir si celles-ci faisaient partie des premiers ouvrages où si elles ont été ajoutées au cours de réaménagements. Soulignons que les grottes dépourvues de citerne sont justement celles qui n'ont pas été réaménagées. Il est donc possible qu'elles n'en aient pas connu à l'origine, d'autant qu'en Sabartès, il n'a jamais pu être établi la présence de citerne dans des ouvrages antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces grottes ont été abandonnées graduellement (figure 4).

Alliat, Verdun et Subitan sont les trois premières à n'être plus mentionnées dans les recensements de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ornolac et Soloubrié disparaissent de la documentation



Figure 4

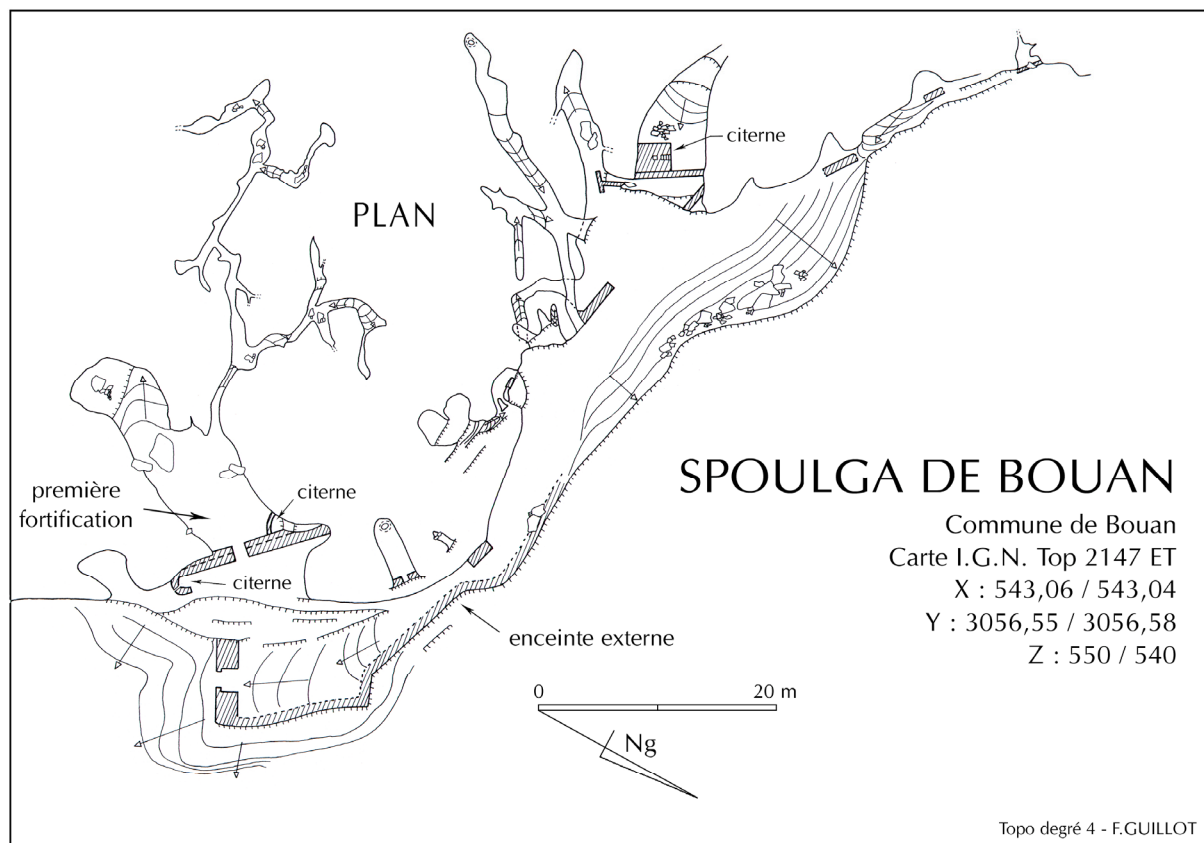


Figure 5

écrite au début du XIV<sup>e</sup> siècle, mais la spoulga de Bouan est toujours surveillée par un seigneur de Château-Verdun en 1401<sup>4</sup>. Ces disparitions documentaires correspondent à ce que l'on peut observer sur le terrain. Celles qui ont perduré, ont été repensées parfois complètement comme à Bouan (figure 5).

Dans cette spoulga, on a d'abord doublé le mur de la grotte primitive, technique appliquée dans d'autres ouvrages des comtes de Foix dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Grâce à ce doublement, on érige une citerne de grand volume sur la paroi externe du mur et une archère rectangulaire à simple ébrasement triangulaire sur le faîte du mur. Mais le réaménagement dépassa largement le cadre de la grotte primitive. On fortifia d'autres grottes situées à proximité. Quelques petits porches furent simplement fermés d'un mur crénelé. Un grand porche s'ouvrant à l'ouest servit dorénavant de cœur à l'ouvrage supplantant la première fortification. On y construisit un mur d'enceinte rectiligne en avant, pourvu d'aménagements, créneaux et ouvertures. Les vestiges qui nous sont parvenus permettent clairement de se rendre compte qu'il servait à asseoir en arrière des étages planchés. Un réduit en hauteur à l'arrière du porche servit de « donjon ». Barré d'un mur, il abritait une nouvelle citerne en arrière. La spoulga de Bouan détient dès lors le record de la capacité de stockage en eau dans une fortification médiévale fuxéenne. Rien d'étonnant,

<sup>4</sup> 1401, fév. 21

Original perdu. Copie Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, E 422, f°39. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds Doat, volume 209, f°142r - 144v.

Serment et hommage lige à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, de Messire Nad de *Castelberdu*, chevalier, pour le 1/12 du château (*castezt*) et de la baronnie de *Castelberdu*, avec la juridiction haute et basse, le lieu d'Aston avec juridiction haute et basse, la part qu'il possède à l'*espugue de Boan* ce qu'il a au lieu de *Berneiol* et à celui de *Cadarcet*.

<sup>5</sup> Par exemple, Montaillou, canton d'Ax-les-Thermes, arrondissement de Foix.



puisque finalement dans un contexte climatique relativement pluvieux, la grotte est un site défavorable comparé au château pour ce qui est de la récolte de l'eau sans citerne. Toutes les grottes fortifiées de Bouan ont ensuite été rassemblées par un mur d'enceinte situé au pied de la falaise. Il comportait une double porte et donnait une unité au site.

Ces modifications ont rapproché la spoulga de Bouan du style castral : l'utilisation du rocher reste un phénomène essentiel dans la construction, mais la structure bâtie prend le pas sur les caractères naturels du site. Sans être devenue véritablement complexe, la défense se fait plus active et savante.

Cette évolution du groupe des grottes fortifiées des XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles, entre abandons et réaménagements, correspond à une mutation de la géopolitique comtale que nous commençons à bien percevoir.

Les premiers désengagements, ceux de Verdun, Alliat et Subitan<sup>6</sup> eurent lieu finalement au moment où le glacis de forteresses comtales se stabilise, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées expliquant ce désarmement. Les réaménagements ultérieurs le prouvent, les sites en grottes devinrent techniquement désuets dès lors que les comtes de Foix améliorèrent le réseau castral, disposèrent de plus de grands châteaux et de fortifications villageoises. L'augmentation substantielle des revenus comtaux au cours du XIII<sup>e</sup> siècle leur permit de disposer d'ouvrages plus aboutis. Or, les premières grottes abandonnées correspondent justement à celles que l'on ne peut élargir car leur porche est unique et de faible superficie.

Le désengagement des grottes d'Ornolac et de Soloubrié ne s'est réalisé qu'au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement au début de ce siècle. Deux phénomènes concourent à cette démobilisation qui dépasse largement le cadre des grottes fortifiées et concerne la plupart des grandes forteresses isolées. Dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, l'éloignement du pouvoir comtal vers le Béarn est patent. L'effort militaire mené par les comtes en Sabartès s'appauvrit de suite, ceux-ci privilégiant essentiellement la gestion des droits comtaux pour une seigneurie rentable mais non plus comme le point fort stratégique et central de leurs possessions. L'attention des officiers comtaux se porte sur les bourgs castraux, les mines et le développement économique en général. En parallèle, le réseau de fortifications comtales a connu un considérable échec à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre d'une politique adultérine, les comtes de Foix avaient tenté de résister à l'avancée du pouvoir capétien, confiants -comme le décrit Guillaume de Puylaurens dans sa Chronique- dans leurs « châteaux des montagnes construits sur des rochers inexpugnables <sup>7</sup> ». Mais cette politique s'est soldée par un échec puisque les comtes ont dû prêter l'hommage aux rois de France, d'abord pour la partie basse du comté en 1263<sup>8</sup>, puis pour le Sabartès en 1277<sup>9</sup>. L'inefficacité du glacis de châteaux et de spoulgas est alors probante et la politique comtale s'oriente vers des pratiques plus diplomatiques et clientélistes. L'abandon de la grande majorité

---

<sup>6</sup> Cette spoulga non localisée mais mentionnée en 1213 correspond vraisemblablement à celle de Baychon, non mentionnée dans la documentation médiévale.

<sup>7</sup> A propos d'un événement qui a eu lieu en 1272,

*Chronica Magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, texte traduit, présenté et annoté par Jean Duvernoy, p. 204 et 213-215.

...*Dictus comes fuxi de montanis castris suis confideret .... castra inexpugnabilia super rupes...*

<sup>8</sup> 1263, juin 18

Original perdu. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds DOAT, volume 172, f°60r - 64v et ms lat. 9996, f°123. Edition DEVIC-VAISSETTE, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, tome VIII, acte 505, col. 1510 - 1514.

<sup>9</sup> 1277, mars

Original, Archives Nationales, J. 332, n°8. Copie, Bibliothèque Nationale, ms lat. 9778, f°165. Edition : DEVIC-VAISSETTE, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, tome X, col 138, acte 20-I

des anciens monuments isolés est ensuite rapide. Seuls quelques-uns furent conservés dans le cadre d'une concentration de l'effort militaire limité à de rares ouvrages. La spoulga de Bouan fut préservée à ce titre, ce qui justifie les remaniements complexes qu'on y accomplit. Mais on perd sa trace au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Elle finit donc aussi par être désarmée peut-être lors du dernier grand remaniement castral mené par les successeurs du comte Febus au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Reste que dans cette histoire des spoulgas sabartésiennes une partie seulement des ouvrages est éclairée par la documentation écrite. Il subsiste de vastes zones d'ombres concernant deux types d'aménagements en grottes.

D'abord les cavités isolées, dans lesquelles on repère quelques vestiges, murs maçonnés ou mortaises. Elles sont au nombre de 4<sup>10</sup>. Dans trois d'entre elles des marqueurs médiévaux ont pu être découverts<sup>11</sup>. En l'absence de mention ou de fouille, leur étude fonctionnelle est quasiment



Figure 6

impossible. Mais on peut supposer que le réseau initial de grottes fortifiées était plus fourni que l'acte de 1213 ne le décrit. En effet, ce serment porte sur les fortifications majeures et ne nomme pas les ouvrages secondaires. On a pu le vérifier pour les châteaux et les fortifications villageoises ; il est donc très vraisemblable qu'il en soit de même en ce qui concerne les spoulgas. Si cette hypothèse était vérifiée, elle induirait un formidable effort militaire de la part des comtes dans les grottes, mais aussi sur une portion de la vallée de l'Ariège à l'amont de

Tarascon qui a servi de zone frontière jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle vers des espaces d'attribution politique mal définie au sud. En effet, trois de ces ouvrages sont situés à proximité des spoulgas d'Ornolac et de Bouan, ce qui porte à cinq le nombre de grottes fortifiées entre Tarascon et Bouan, sur une distance de quelques kilomètres (figure 6).

Enfin, d'autres grottes suggèrent un questionnement intéressant. On rencontre régulièrement des grottes portant des traces d'aménagements au pied de grands châteaux comtaux, par exemple à Foix, Tarascon ou Montréal-de-Sos. Ces aménagements très dégradés comportaient des murs maçonnés et des mortaises et paraissent relativement simples : dans ces trois cas, une seule grotte est fortifiée, barrée par un mur. Faut-il y voir une utilisation préalable au château ou une défense avancée ? A Foix, il semble bien que la dernière hypothèse puisse être juste, mais il faudrait aussi revoir les autres grottes du rocher dans l'optique d'y rechercher des traces médiévales. A Montréal ou à Tarascon, la réponse est plus délicate car ces grottes sont suffisamment grandes pour avoir abrité des ouvrages à part entière, du type primitif, comparables à ceux d'Alliat, Verdun ou Baychon. Seule la fouille permettrait de comparer la chronologie entre les ouvrages castraux et ces grottes.

En outre, il faudrait mener des investigations plus élargies. Notre regard aujourd'hui s'est porté sur les cavités visiblement aménagées, celles où subsistent des maçonneries ou des

<sup>10</sup> Grotte du vallon de Lujat, L'Ermitte (mais qui pouvait être associée à celle d'Ornolac), Les Eglises, le SR 23.

<sup>11</sup> Mur maçonné comparable à la construction castrale dans le SR 23, céramiques à l'Ermitte et aux Eglises. Soulignons qu'aux Eglises, les céramiques médiévales sont présentes en grande quantité. Elles ont été mises à jour lors d'une fouille qui concernait la préhistoire dans cette grotte.

aménagements du rocher. Or Lucien GRATTE<sup>12</sup> a décrit un art rupestre dont certaines expressions sont clairement médiévales dans les grottes de Ste-Eulasio ou de Sakany en haute vallée de l'Ariège. Tandis que les spéléologues et les archéologues ont souvent recensés des marqueurs médiévaux dans de nombreux porches des Quiés de la vallée. S'additionnent à ces indices, des actes de la documentation écrite médiévale mentionnant les grottes de Lombrives ou de Sabart en tant que repaires de faux monnayeurs. Le troglodytisme médiéval en vallée de l'Ariège était certes de fonction militaire et seigneurial, mais il était probablement plus que cela.

---

<sup>12</sup> *Survivance de l'Art pariétal*, Toulouse, 1984.

## Description des grottes citées

### **Spoulga d'Alliat : commune d'Alliat (figure 7)**

Deux entrées, situées à 630 mètres d'altitude et en pleine falaise, jonctionnent et forment un réseau fossile de 45 mètres de développement et de 120 m<sup>2</sup> de surface au sol. Les plafonds sont en général bas -1 à 3 mètres- ce qui n'a pas permis une élévation importante des aménagements.

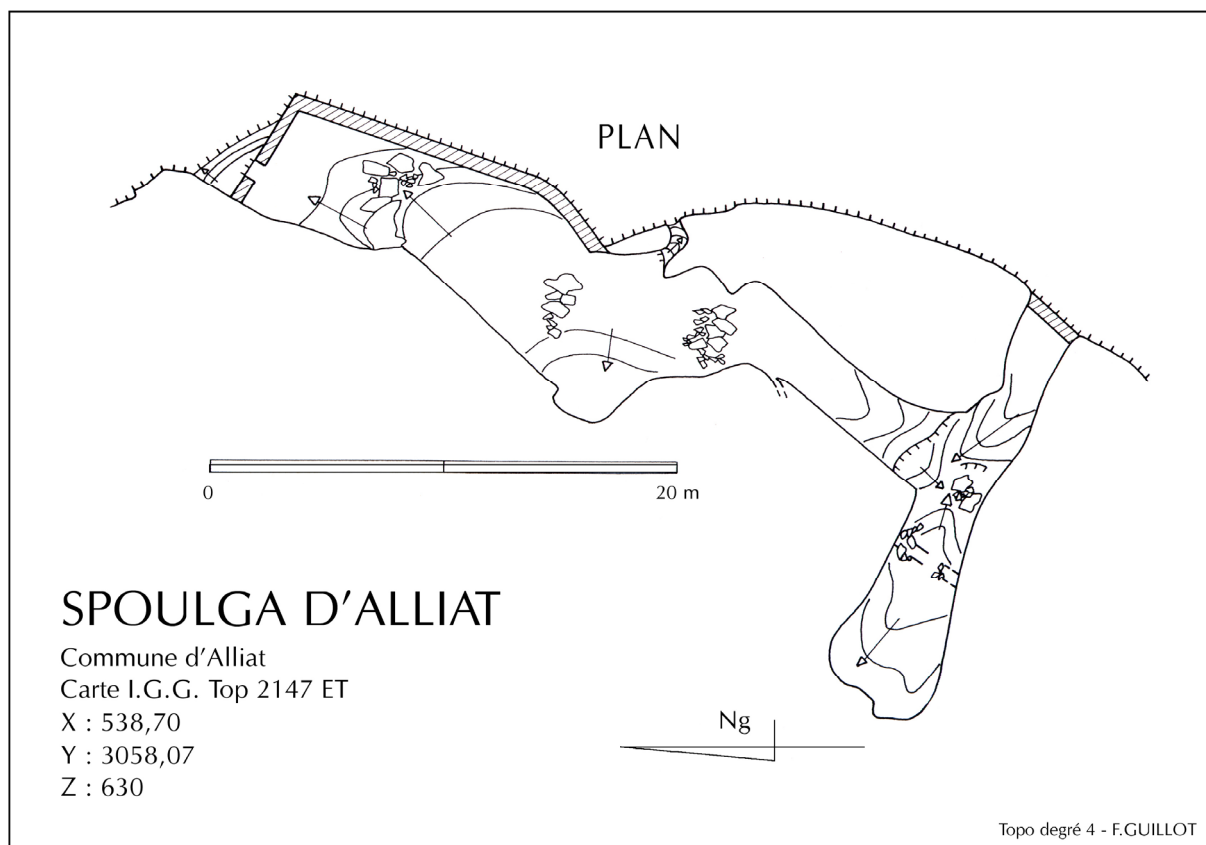


Figure 7

La plus vaste des deux entrées s'ouvre à 8 mètres du bas de l'escarpement calcaire et s'atteint en escalade. Elle est barrée par un mur de 4 mètres de hauteur et de 60 centimètres d'épaisseur. Ce mur est percé d'une porte, du côté du porche où l'escalade est la plus facile. On devait y accéder grâce à une échelle amovible, car la falaise ne porte pas de traces d'aménagement particulier permettant la montée. La porte ne subsiste pas dans toute son élévation, mais elle mesure seulement 65 centimètres de large dans sa partie basse. Le seuil est constitué d'une grande dalle plate. Directement à droite de la porte, une mortaise carrée de 20 centimètres de côté et située à 1,5 mètre du sol est la seule ouverture du mur sur le flanc de la porte. Ce mur fait un angle droit à partir de cette ouverture, en suivant le bord du porche. Deux ouvertures carrées du même type que la première sont percées, l'une au-dessus de l'autre et à 20 centimètres de l'angle du mur. Enfin, ce mur devait être crénelé, car un témoin de merlon subsiste au-dessus de ces deux ouvertures. Ce merlon mesure un mètre de hauteur et est construit, au plus près, un mètre sous la voûte du porche.

Sur la paroi de la baume, en face du mur, une mortaise ovale, unique encoche de ce porche<sup>13</sup>. Elle est située à la fin du rétrécissement qui commence depuis la porte, et elle permettait peut-être de bloquer l'accès au réseau par une seconde porte.

Cette entrée donne accès à une courte galerie, sensiblement parallèle à la falaise, ajourée et haute d'un mètre cinquante. Celle-ci recoupe perpendiculairement une galerie plus vaste.

Rapidement colmatée vers la droite, elle était obturée par un mur dont il ne reste plus que les soubassements. Le sol de cette courte galerie est défoncé par des trous de fouilleurs.

A gauche, cette galerie redonne en pleine falaise, par un porche situé à 15 mètres de hauteur. Il est barré par un mur de 1,2 mètre de haut et de 50 centimètres d'épaisseur. Celui-ci était crénelé (3 merlons, 3 créneaux). Contrairement au mur du côté du porche de la porte, l'espace libre au-dessus de ces merlons est important, puisque ce mur de faible hauteur ne barre qu'un quart de la hauteur du porche.

En arrière de ce porche et jusqu'à l'intersection des deux galeries, de nombreuses mortaises sont creusées dans la paroi. Elles se répartissent sur 10 mètres de long et sur un seul étage.

Légèrement en retrait du mur crénelé, on trouve deux grandes mortaises carrées, à plafond fuyant et face à face. Elles sont taillées plus d'un mètre au-dessus du fait des merlons et elles indiquent peut-être une défense supérieure aux merlons, légèrement en retrait et construite en bois. En arrière de celles-ci, se trouvent de nombreuses encoches très diverses. Sur le mur extérieur, 4 petites encoches plates, très peu profondes se succèdent ; puis au niveau du croisement de la galerie trois belles mortaises carrées à plafond fuyant sont superposées les unes au-dessus des autres, la première étant située à 1,8 mètre du sol actuel<sup>14</sup>. Une dernière, du même type, est située à l'entrée de la petite galerie. En face on ne trouve que trois encoches. La première, située en face des 4 encoches plates, est du même type que celle du premier porche. Puis deux autres sont taillées, superposées l'une à l'autre, presque en face des trois mortaises superposées, mais l'angle de la profondeur de ces mortaises, comme celles d'en face, n'est pas aligné deux à deux. L'intersection de ces directions se situe au milieu du croisement des deux galeries. Enfin, à ce croisement sur la troisième paroi, on trouve deux mortaises ovales, dont la direction indique aussi le centre du croisement. Il s'agit donc certainement d'une construction avec un pilier central, situé à l'endroit où la galerie est la plus large, donc à l'intersection.

Les murs sont tous construits à partir de pierres calcaires, de petit et moyen appareil, non taillées mais équarries et liées avec du mortier de chaux et de gravier fin. Les différents murs semblent être de même facture.

Enfin, dans le sol sablonneux de cette grotte, affleurant, on trouve de nombreux morceaux de céramiques médiévales à pâte grise, ainsi que des objets en fer en grande quantité, clous et morceaux de poignards.

## **Spoulga de Baychon : commune de Miglos (figure 2)**

Cette spoulga s'ouvre en pleine falaise sous la crête de Coume Quillex, dont le sommet est occupé par le « Castel Merle » de Niaux<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> → 17 cm ; ↑ 12 cm ; ↖ 15 cm.

<sup>14</sup> → 30 cm ↑ 35 à 40 cm ; ↖ en bas 10 cm.

<sup>15</sup> Eperon barré.

A 820 mètres d'altitude, elle domine le petit vallon de Baychon, et une petite partie de la vallée de Vicdessos, entre Capoulet et Laramade.

On peut l'atteindre grâce à une escalade d'une vingtaine de mètres en deux parties, soit en rappel du haut de la falaise. Son accès devait donc être aménagé avec des échelles de bois.

Elle est constituée d'une petite salle poussiéreuse de 9 mètres de long sur 3 à 5 mètres de large, poursuivie par un long boyau -parfois étroit- qui est colmaté à son extrémité.

Au bord du porche, un mur de 60 centimètres d'épaisseur percé d'une porte très abîmée, mais dont on remarque encore la voûte en plein cintre, barre l'entrée de la grotte. La porte se situe à droite du mur<sup>16</sup> et une petite archère de 10 centimètres de côté permet d'effectuer la surveillance sur la gauche de l'ouverture. Le mur mesure encore près de 5 mètres de hauteur mais son couronnement a disparu.

Les pierres qui le forment sont calcaires, de petit appareil et peu, voire pas équarries. Elles sont reliées entre elles par un mortier de chaux. Derrière le mur et jusqu'à l'entrée du boyau, les traces d'aménagements sont nombreuses. On retrouve une vingtaine de petites mortaises jusqu'à 9 mètres du sol en haut de la grotte. Celles-ci délimitent trois planchers qui permettraient une utilisation maximale de l'espace souterrain en quatre étages. Les margelles situées le long des parois ont été retaillées parfois sur plusieurs mètres carrés. Enfin, un petit mur, presque entièrement arasé, sépare le porche du boyau.

Cette très belle grotte a beaucoup intéressé les érudits locaux du début du XX<sup>ème</sup> siècle, qui ont retrouvé au pied de la falaise un petit dessin gravé dans le roc et qui représente une arbalète. Il est encore visible.

### **Spoulga de Bouan : commune de Bouan (figure 5)**

La spoulga est aménagée à partir d'une bonne dizaine de porches, de tailles diverses et donc certains donnent accès à de courts réseaux karstiques communiquant entre eux.

Les installations se développent sur plus de 100 mètres le long de la falaise et couvrent près de 2000 m<sup>2</sup>.

Une enceinte extérieure, juste devant la falaise, protège les différents porches et les unit dans le même monument.

L'accès se fait par un sentier qui aborde les constructions par la gauche, depuis Bouan. Une porte se situe à l'extrémité sud-est de l'enceinte. Elle est construite dans un épaississement de la muraille et mesure 2,2 mètres de large. Décapitée, il est impossible de connaître sa hauteur et son couronnement. Elle était protégée par une meurtrière rectangulaire, sans pente et de petite taille - 0,4 x 0,1 mètre -.

A partir de cette porte, un mur d'enceinte situé à 3 ou 4 mètres du bord de la falaise et parallèle à celle-ci, se prolonge jusqu'à l'extrémité nord de la spoulga et servait de soutènement au chemin qui reliait les différents porches. Il mesure 120 centimètres d'épaisseur.

Une seconde porte a été aménagée à une trentaine de mètres de la première, à peu près dans le même axe, entre la falaise et le mur d'enceinte. Elle était voûtée, en plein cintre et mesure 3 mètres d'épaisseur. Ces portes, comme le mur d'enceinte sont construites avec des blocs calcaires, d'appareillage moyen.

---

<sup>16</sup> Vu de l'intérieur de la spoulga.

Derrière cette enceinte, deux grandes grottes ont été aménagées. La première est située au-dessus de la porte extérieure : on l'atteint grâce à un sentier étroit, soutenu par un muret. Son porche d'entrée est fermé par un mur épais de presque 2 mètres et construit en deux murs accolés d'un mètre chacun d'épaisseur. Mesurant 6 mètres de hauteur, il était couronné par des merlons dont deux sont encore visibles. L'un d'eux est percé d'une petite ouverture carrée de 10 centimètres de côté.

Sur la face intérieure du mur doublé du porche, des rétrécissements délimitent 3 étages dont le dernier était celui du chemin de ronde. Ces étages correspondent, sur les parois intérieures à la grotte, à des rangées de grosses mortaises piquetées et carrées - de section : 0,2 x 0,25 mètre - sur lesquelles reposaient les solives des planchers.

A l'intérieur de la grotte, une petite citerne a été aménagée entre le rempart et la paroi. Enduite de chaux rosée, elle avait une contenance d'environ 8 mètres cubes (on repère sa hauteur grâce à un vestige du plafond voûté).

Au-delà du porche d'entrée, les zones plus profondes de la grotte ne semblent pas avoir été aménagées ou utilisées de façon assez durable, pour que des traces d'occupation persistent. Elles ont certainement été parcourues, mais l'étroitesse de ces réseaux n'a pas favorisé d'aménagements.

A l'extérieur du rempart, une autre citerne est de plus grande dimension. Elle est construite contre la muraille elle-même, et devait pouvoir contenir jusqu'à 27 mètres cubes d'eau. Le mur extérieur qui la protège mesure 80 centimètres d'épaisseur et se prolonge au-dessus de la voûte de la citerne, dédoublant le rempart. Il est percé d'une belle archère rectangulaire de 80 centimètres de haut sur 10 centimètres de large. Elle est sans pente et construite à partir de grandes pierres plates calcaires ou schisteuses disposées verticalement sur les côtés de l'archère. L'intérieur de la citerne est enduit de chaux rosée, répartie sur les pierres du mur en trois couches successives de 8 millimètres d'épaisseur chacune. Elles assuraient l'étanchéité de l'ouvrage. Le plafond est presque entièrement détruit, et l'on ne peut pas voir le système d'ouverture de la citerne.

A gauche de ce grand porche, le sentier se poursuit jusqu'à une petite excavation à l'extrémité sud de la spoulga. Celle-ci comprend une rangée de mortaises exceptionnellement grosses puisqu'elles atteignent presque toutes 0,3 x 0,4 mètre. Elles permettaient un agencement sur deux étages. La baume était protégée par un mur, aujourd'hui arasé et situé directement au bord du porche.

Ces constructions sud de la spoulga de Bouan sont faites à partir de pierres calcaires d'appareillage similaire à l'enceinte et aux portes de l'enceinte.

Du côté nord de la spoulga se développe un porche plus grand, au-delà de la seconde porte du mur d'enceinte.

Entre ces deux parties, existent de nombreuses petites cavités. L'une d'elle est barrée par un mur, ouvert par un créneau. L'épaisseur de ce mur est de 65 centimètres et sa largeur correspond à celle du porche : 3,8 mètres. Au centre du créneau, deux encoches ont été pratiquées dans le sol du porche. Elles permettaient de recevoir un système de fermeture. Les deux merlons, qui s'appuient sur les parois de la grotte sont percés de petites ouvertures rondes qui facilitaient la surveillance et l'éclairage. L'intérieur de la grotte n'a pas été aménagé en étages car la hauteur moyenne de la cavité est trop faible (2 mètres). Elle se développe sur seulement 10 mètres de long.

Un peu plus au nord, de nombreux porches s'ouvrent en falaise, parfois à plus de 12 mètres au-dessus de l'enceinte. Ils comportent tous des mortaises, souvent en petite quantité, et leurs parois sont noircies à la fumée. Seule l'un d'eux est obstrué par un petit muret.

L'entrée sud du grand porche est barrée par un mur dont on retrouve les deux extrémités s'appuyant sur les parois du porche. Cette enceinte mesure 1,2 mètre d'épaisseur à sa base et sur son élévation trois renforcements à l'intérieur du mur délimitent 4 étages sur les 10 mètres de hauteur. On retrouve, à trois mètres du sol, les traces d'une fenêtre à embrasements.

A l'arrière de cette enceinte, plusieurs porches sont situés en hauteur dans la falaise. La plupart sont de petite taille et ne renferment pas d'autres traces que les épaisses couches de noir de fumée qui tapissent leurs parois.

Le plus grand d'entre eux est barré par un nouveau rempart. On accède au pied du mur, par une petite cavité très calcifiée au sol. Des marches ont été creusées dans la calcite pour faciliter la montée. Ce dernier rempart ne possède qu'une ouverture, en hauteur, à trois mètres du pied du mur. Cette porte mesure 2 x 1,5 mètres et sa voûte était en plein cintre. Elle permet d'accéder dans le porche d'une petite grotte pentue qui mesure une vingtaine de mètres de longueur sur 4 à 8 de large. Le rempart s'élève trois mètres au-dessus de la porte et est couronné de merlons quadrangulaires et un peu plus petits que ceux du porche sud. Le mur mesure 70 centimètres d'épaisseur. A l'intérieur, des pierres en encorbellement marquent la position d'un escalier qui permettait d'atteindre le faîte du rempart. A l'arrière du rempart, proche du départ d'une petite galerie, le rocher a été piqueté pour créer une plate-forme. Celle-ci est marquée par trois encoches subverticales, de coupe ovale et de section faible (10 centimètres carrés), dont je n'ai pas pu retrouver la fonction. On trouve de semblables encoches dans le rocher à la base du rempart sud du château de Montségur.

A l'intérieur de la grotte deux séries de petites encoches - 0,1 x 0,1 mètre - définissent trois étages. Creusée dans le rocher et située contre le mur d'enceinte, à l'intérieur, une citerne qui a conservé son plafond voûté a une contenance de 32 mètres cubes. Un petit escalier mène à une ouverture située au sommet de la voûte -0,23 x 0,45 mètre-, qui permettait d'atteindre l'eau et d'entretenir la citerne. Comme les deux autres, elle est enduite de chaux de couleur rose.

Enfin, un peu plus au nord, l'enceinte extérieure vient buter sur la falaise, après avoir englobé deux autres petits porches dont les parois sont parsemées de quelques mortaises.

Toutes les constructions du porche nord sont différentes de la première série de grottes. Les pierres sont toujours calcaires, mais elles sont plus grosses et certains blocs peuvent atteindre le tiers de mètre cube. Elles sont toutes colorées par de la ferrite, comme au château de Château-Verdun, ce qui donne un aspect rouille à cette partie de la spoulga. On ne trouve pas de ferrite dans les escarpements calcaires autour de la grotte, ces pierres ont donc été extraites plus loin, à la différence des constructions de la partie sud dont les pierres sont certainement autochtones.

Les différences de caractères dans la construction indiquent qu'il y a eu au moins deux phases principales de constructions différentes. La plus ancienne concerne la spoulga nord, dont les caractères sont similaires à ceux du château de Château-Verdun. La spoulga d'origine devait donc être plus étroite, limitée à la grotte elle-même. Cette partie de la spoulga, notamment le porche en hauteur, devait être le premier ouvrage construit sur ce site. Ce n'est que dans un second temps que la grotte s'est élargie. D'abord par un élargissement au pied même de cette baume perchée, puis vers d'autres grottes incluses dans une enceinte extérieure au milieu souterrain.

L'enceinte extérieure n'est donc venue se surajouter que postérieurement, nécessaire pour pouvoir relier entre elles les différentes grottes à partir du moment où une extension de l'espace fortifié était nécessaire. Cette seconde phase de l'aménagement n'a pas dû être tardive, comme la présence d'une archère de type archaïque dans le haut du mur de la citerne extérieure à l'enceinte permet de le supposer, puisque la citerne est structurellement contemporaine ou plus tardive que l'enceinte sur laquelle elle s'appuie.



## Grotte du Campanal : commune d'Auzat

Cette grotte est située dans la falaise est, sous la fortification comtale de Montréal-de-Sos.

On y accède par un sentier depuis la barbacane du château. Il s'agit d'un porche dont l'entrée mesure environ 6 mètres de large sur 6 ou 7 mètres de haut.

L'entrée était protégée par des murs qui paraissent aujourd'hui trop dégradés pour que l'on puisse tirer de véritables conclusions sur leurs fonctions précises. Ils ne mesurent plus qu'un mètre vingt de haut au maximum et font de 40 à 50 cm de large. Un mortier très comparable à celui du château, mais plus solide puisqu'il ne comporte pas d'argile, relie les pierres. Celles-ci ont la même origine que les moellons du château : on y retrouve des blocs divers, surtout calcaires, d'appareillage moyen. Mais il faut souligner une différence notable dans la construction car ces blocs sont très bien taillés et ont été soigneusement agencés, contrairement aux murs du château, ce qui suggère une construction du XII<sup>e</sup> siècle.

A l'arrière de ces murs, on retrouve quelques mortaises et arasements trop peu nombreux pour que l'on puisse imaginer plus d'un étage à la structure. Une coupole d'érosion est située au ras du sol actuel à gauche. Elle est tapissée d'un remplissage de petits galets granitiques et calcaires mélangés à des varves, marque d'un écoulement glaciaire inclus aujourd'hui dans un remplissage qui peut être très épais comme semble l'indiquer la situation basse de cette coupole. Le sol est constitué de sables détritiques grossiers, voire parfois gravillonnants. Le fond de la grotte est constitué d'une galerie qui se rétrécit lentement et à peu près régulièrement jusqu'à ce que le sol et les parois trop proches interdisent toute progression. Le profil correspond à d'autres grottes du même type, nombreuses dans la région, issues d'un creusement presque uniquement réalisé par une langue glaciaire et peu marqué par la dissolution.

De nombreuses mentions peu précises à des fouilles successives (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) indiquent la présence d'un ossuaire dans cette grotte. Il doit s'agir d'une autre phase d'utilisation de cette structure. Or, Lucien Gual, d'Arconac, se souvient du début des fouilles d'après guerre et affirme que l'ossuaire était emprisonné en partie sous les murs à l'entrée de la grotte. Les tombes retrouvées alors, et pillées ensuite, auraient été couvertes de large plaques de schiste ardoisier, tandis que leur corps auraient été en tuf. Sans mobilier, elles auraient contenu chacune un squelette, mais seule dans la plus grande en connexion anatomique. Des ossements épars entouraient les tombes dans le sol affleurant. Trois crânes ont été dégagés. Auraient aussi été trouvés à cet endroit, des tessons de céramiques<sup>17</sup>, deux fragments de panse d'amphores, des morceaux de bois noircis par le feu, 14 tessons de verre provenant de 3 objets (2 vases et un flacon), un peson de 6g 10 en or type XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, une pièce de monnaie en argent d'Henri IV -douzain royal de 1593-, des pièces de monnaies Louis Napoléon (1861), une piécette en bronze très usée pesant 9 g et sur laquelle seule la lettre D est visible et enfin un billon de 0,8 g et de 18 mm de diamètre, avec sur l'avers une croix de Malte comportant entre chaque branche une autre petite croix avec un motif étoilé et sur le revers un motif tréflé sur la bordure, le reste étant

---

<sup>17</sup> Qu'un vieux rapport non signé, dactylographié, attribué au Halstattien et à l'époque gallo-romaine (fragments d'amphores) et wisigothique... Il y aurait eu 37 tessons de poteries, deux fragments d'amphores et 2 tessons de poterie vernissée noire et blanche appartenant à une coupelle qui sont ceux-là même qui ont été attribués à la préhistoire...

Une note manuscrite retrouvée à la mairie d'Olbier décrit en outre quelques-uns des 37 morceaux de céramiques : « Pichet sans col – panse aussi large que haute- pourtour de l'orifice renforcé par un épais bourrelé aplati et arrondi – anse ne dépassant pas le plan de l'ouverture. Gros bec en forme d'entonnoir soudé à l'ourlet du bord sans l'interrompre en faisant un pont sous lequel passe le liquide. Gravure ornementation coups d'aigles et frise d'impressions digitales – traces de calcination ».

effacé<sup>18</sup>. Un fragment de poignard aurait aussi été récolté autour de ces tombes. Un croquis conservé par le Service Régional de l'Archéologie montre que la tombe était disposée à l'entrée de la grotte le long du rocher à l'ouest et mesurait 1m de long sur 30 cm de large et 30 cm de profondeur. Elle était adossée à un mur au sud et comportait les trois crânes et plusieurs ossements épars. Au sud de cette tombe deux murs perpendiculaires l'un à l'autre barraient l'entrée et comportaient tout autour des squelettes enchevêtrés et une croix en schiste qui a été dégagée en 1959, en même temps que les tombes. Notons que l'une des tombes paraît avoir été en partie sous le mur construit à l'entrée de la grotte.

Les rapports de fouilles n'ont pu être retrouvés, seulement quelques photos illustrent ces opérations. Il semble en fait qu'il y ait eu de nombreuses fouilles différentes, certaines autorisées autour de Messieurs Pech et Reulle et d'autres non, conduites par M. Paul Castelle en 1966.

Proche de cette grotte, est percé un petit porche abritant une peinture dont la datation n'a pu être établie. Les mouvements ésotériques actuels dénomment cette grotte, grotte du Grall.

### **Grotte de la rue du Rocher : Commune de Foix.**

Petit porche barré d'un simple mur sur 3 m de long. L'analyse du bâti est délicate car le mur a été cristallisé récemment et recouvert de chaux. Les moellons sont calcaires. Le sommet du mur est crénelé comportant 2 merlons.

La grotte est située sur le flanc de l'accès principal entre le château de Foix et le centre médiéval de la ville de Foix. Elle s'ouvre juste au pied du rocher du château.

Sa superficie interne est limitée à moins de 10 m<sup>2</sup>. L'élévation du porche ne permet d'y installer qu'un seul étage. Une vire conduit directement depuis la grotte au chemin qui monte au château.

### **Grotte du vallon du canyon de Lujat<sup>19</sup> : Commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains**

Simple baume située en rive droite du canyon de Lujat, à mi-pente au-dessus de la vallée de l'Ariège.

La grotte ne comporte aucune maçonnerie, mais ses parois sont percées de mortaises indiquant un seul niveau de plancher sur une superficie d'une trentaine de m<sup>2</sup>.

### **La spoulga d'Ornolac ou grotte de l'hort<sup>20</sup> : Commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains (figure 8)**

Plus qu'une grotte, c'est en fait un vaste porche, situé 40 mètres au-dessus de la vallée, au pied des escarpements calcaires des belles falaises dominant l'Ariège au niveau du défilé d'Ussat.

La superficie intérieure de ce porche et de la première enceinte représente à peu près 1600 mètres carrés.

---

<sup>18</sup> J'ai pu observer le peson et les pièces de monnaie chez Mr. Gual à Vicdessos.

<sup>19</sup> X = 543,315 / Y = 3057,242

<sup>20</sup> Aujourd'hui renommée par les mouvements ésotériques du début du XXe siècle : "grotte de Béthléem".

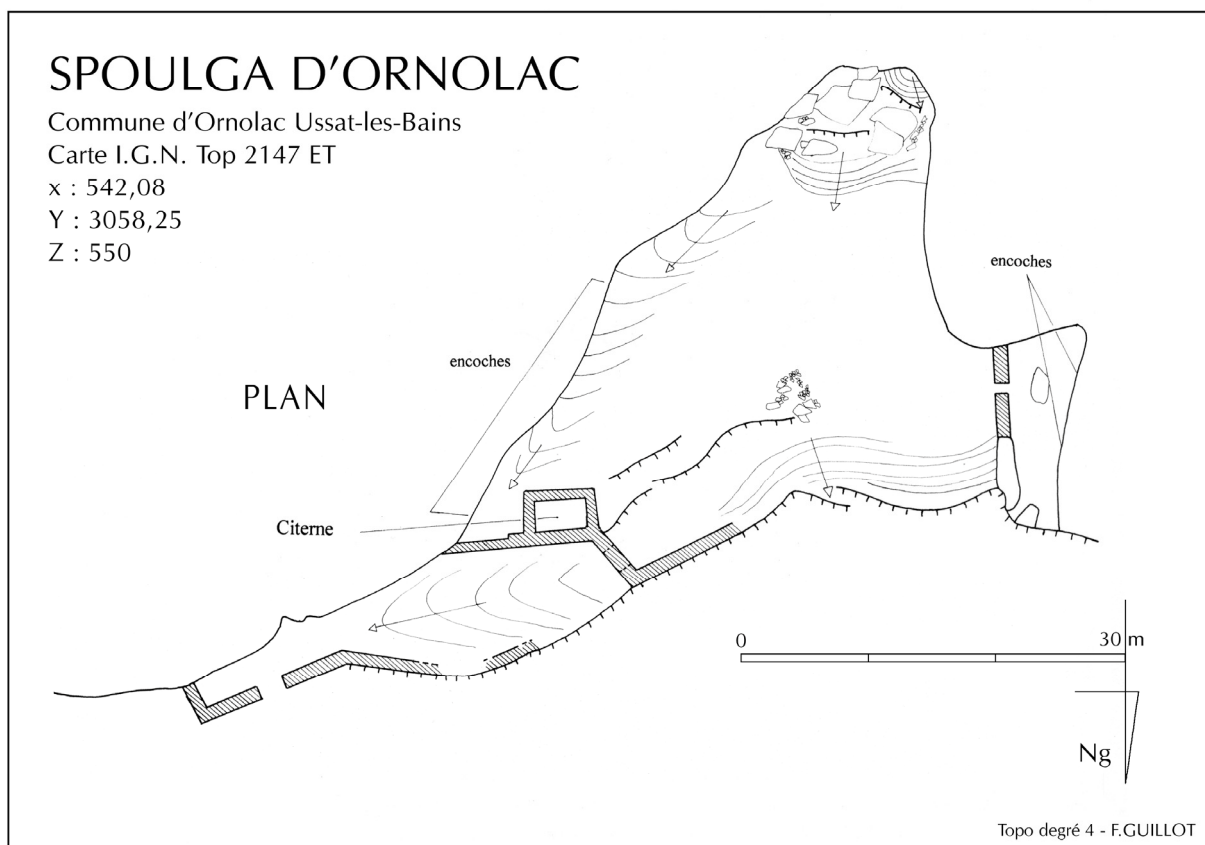


Figure 8

Les constructions comportaient deux lignes de murailles à l'est du porche, toutes deux percées d'une porte. A l'ouest, celles-ci se rejoignent et sont prolongées par une belle falaise qui permet de clore entièrement l'accès à la grotte.

La première porte est percée dans un mur d'un mètre d'épaisseur et son accès est surveillé par deux petites ouvertures carrées encadrant la porte et n'excédant pas 15 centimètres de côté<sup>21</sup>. La seconde porte garde toute son élévation, elle mesurait trois mètres de hauteur et était voûtée en plein cintre. Derrière la seconde enceinte, une citerne a été creusée dans le sol du porche. Mesurant 5 mètres de long sur 2,5 de large, il est malheureusement impossible de connaître sa capacité en eau, puisqu'elle est détruite en hauteur. Elle est enduite d'un mortier de tuileau qui a une couleur rosée caractéristique<sup>22</sup>.

C'est dans le porche de la grotte et au-dessus de la citerne que l'on trouve la plus grande concentration de mortaises sur la paroi. De petites tailles -0,01 mètre carré- et généralement réparties sur deux étages, elles devaient permettre de soutenir des planchers jusqu'à la hauteur de l'enceinte et au-dessus de la citerne. On peut ainsi déduire de la hauteur des dernières mortaises la hauteur du chemin de ronde du rempart, qui devait donc être élevé de 7 à 8 mètres au-dessus du sol.

Derrière la citerne et dans un remplissage aggloméré au porche de la grotte, on voit encore la trace d'un cul-de-four, aménagé dans les galets du remplissage.

<sup>21</sup> Il est possible que cette porte ait été reconstruite récemment, au début du siècle.

<sup>22</sup> Fabriqué avec de la brique, ce mortier a été utilisé depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Suivant FRIZOT M., *Mortiers et enduits des puits antiques, étude technique et archéologique*, Dijon, 1975.

A l'est de la grotte, une troisième muraille individualise une alcôve qui paraît être le dernier réduit défensif du système fortifié. On y pénètre par une porte au niveau du sol, qui mesure 80 centimètres d'épaisseur. Elle devait être voûtée en plein cintre et ne devait pas excéder un mètre de large et un peu plus de deux de haut.

Le mur qui barre ce petit porche est assis sur de très gros blocs erratiques. L'un d'eux a servi à la construction d'un fac-similé de dolmen au début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>23</sup>. Cette grotte mesure 15 mètres sur 5 et est aménagée par deux étages de petites mortaises. A son extrémité, une ouverture dans la falaise permet la surveillance de toute la vallée.

Mis à part la base des murs du donjon, toutes les constructions de la spoulga sont réalisées à partir de petits blocs calcaires, disposés sans harmonie et très peu travaillés. Les deux constructions ne semblent donc pas concomitantes. La partie haute du porche a dû être fortifiée en premier, puis agrandie vers le bas, par l'installation d'une enceinte plus grande.

### **Grotte de L'Ermite<sup>24</sup> : Commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains**

Grotte rebaptisée au début du siècle, il s'agit d'un petit réseau à multiples entrées et situé directement au-dessus des thermes d'Ussat<sup>25</sup>. L'ancien nom en a été oublié, et l'on ne peut savoir si cette grotte faisait partie de l'ensemble de la spoulga d'Ornolac, qui est située sur le même versant et à 300 mètres de l'Ermite.

L'entrée, du côté des thermes, comporte une figuration humaine en cours de disparition, relevée par l'abbé Glory dans les années 1940. Proche des peintures de Castille et de Sierra Morena, elle figurerait une déesse et daterait de l'âge du bronze<sup>26</sup>.

L'entrée opposée, côté spoulga d'Ornolac et village d'Ornolac, comporte des traces d'occupation : il s'agit d'une entrée en « trou de serrure », haute d'une vingtaine de mètres et dans laquelle les traces se poursuivent jusqu'à 15 mètres en arrière de l'ouverture, à la faveur d'un rétrécissement conjugué avec une nette remontée du plan de base (sol). J'y ai dénombré 32 mortaises. La très grande majorité d'entre elles (85 %) sont de petites encoches carrées, n'excédant pas les 10 centimètres de côté. Toutefois, il existe des mortaises rectangulaires plus grandes (en général de 20 centimètres sur 10) nettement travaillées au pic. Toutes les mortaises sont quadrangulaires. Quatre étages se succèdent, dont le dernier très proche du sommet du porche, semble avoir eu une superficie plus étroite.

La superficie totale ne devait pas dépasser 120 mètres carrés.

On ne trouve aucune trace de construction en pierre, ni d'autres aménagements que les mortaises, ni aucune mention médiévale de ce site. Les zones obscures de la grotte de l'Ermite ne contiennent pas non plus de traces archéologiques.

### **Grotte des Eglises<sup>27</sup> : Commune d'Ornolac-Ussat-les-Bains**

Grotte très connue des préhistorien et site de fouilles archéologiques ayant donné du matériel protohistorique et des céramiques médiévales.

---

<sup>23</sup> Lieu de réunions mystiques.

<sup>24</sup> X = 541,68 - Y = 3058,44 - Z = 560.

<sup>25</sup> Elle a été rebaptisée par le mouvement mystique sur le catharisme et comme la plupart des grottes situées à proximité d'Ussat-les-bains.

<sup>26</sup> L'Ermite, *Caougnou*, *Bulletin du Spéléo Club du Haut-Sabarthéz*, n° 16, 1992, pp. 38-39.

<sup>27</sup> X = 541,68 - Y = 3058,44 - Z = 560.

Située dans la même falaise que les spoulgas d'Ornolac et la grotte de l'Ermité, la grotte des églises ne comprend aucun vestiges maçonnés, mais de nombreuses mortaises sont creusées dans le porche.

### La spoulga de Soloumbrié : Commune de Cazenave-Serres-et-Allens (figure 9)

On atteint la spoulga par une pente herbeuse très raide qui mène au pied de la falaise. Le sentier, quasiment perdu, passe à proximité d'autres petits porches, dont l'un deux au milieu de la montée et à droite contient des marques d'aménagements. Quelques mortaises très dégradées y sont visibles sur un étage. Cette baume ne dépasse pas les 8 mètres carrés au sol et 3 mètres de hauteur. Il devait donc s'agir d'une fortification avancée, sorte de barbacane.

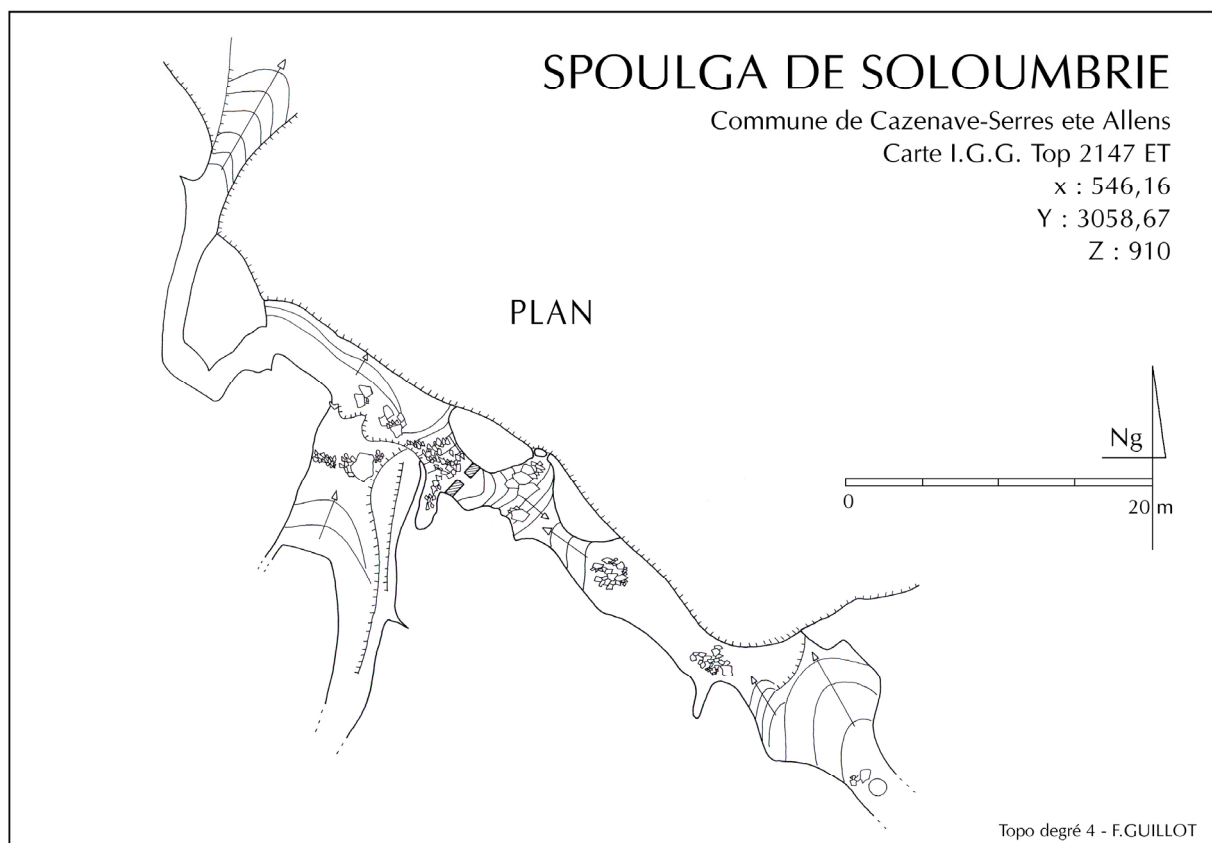


Figure 9

Le sommet du cône d'éboulis, très raide, donne accès à une terrasse en pente au-dessus d'une falaise d'une trentaine de mètres de hauteur. En haut de cette terrasse s'ouvre une grotte qui redonne, en traversant pendant une vingtaine de mètres, dans un autre porche plus grand. Cette grotte est l'unique accès de la spoulga. Il s'agit d'un méandre d'en moyenne 1,5 mètre de large, pour 2 mètres de haut. L'entrée -côté montée- et la sortie - côté spoulga- de cette grotte compte plusieurs mortaises qui devaient permettre d'installer deux portes<sup>28</sup>. L'intérieur ne semble pas avoir été aménagé, ce qui s'explique par la petite taille du conduit.

Le porche suivant est de taille moyenne et l'espace aménagé s'étend sur 50 mètres carrés au sol. Aucune trace de mur n'est visible, y compris au devant de la grotte et le long de la falaise. Une petite dénivellation existe à 3 à 4 mètres en retrait du bord de la falaise. Les traces d'aménagements sont situées sur toutes les parois. Proche de la grotte d'accès, des surfaces

<sup>28</sup> 3 à l'entrée, 3 à la sortie. Mortaises carrées ou ovales.

planes ont été taillées dans la paroi, sur deux hauteurs et sur un mètre de large. A partir de là, la paroi ouest est marquée par des mortaises, creusées juste au-dessus de la dénivellation interne au porche. Sur la même paroi et au fond de ce dernier, sont taillées d'autres surfaces planes. Ces aménagements ne sont constitués que sur un unique étage. En concordance et en face de ceux-ci, sur la paroi est, on retrouve de très belles surfaces aplanies, situées depuis le fond du porche jusqu'à la dénivellation d'entrée. De belles mortaises rectangulaires ont été creusées juste au-dessous des margelles taillées, ce qui suppose une technique de planchers sur boulins et portant aussi sur un retrait. Ce plancher s'arrêtait au niveau de la dénivellation, c'est-à-dire plus de 3 mètres avant la falaise et le bord du porche.

A droite de ce porche et à l'opposé de la grotte d'accès, une galerie en pente mène devant un petit mur d'à peine 50 centimètres d'épaisseur. Celui-ci bloque la galerie, ne laissant qu'un étroit passage de 60 centimètres de large et de moins d'un mètre de haut, car le plafond s'abaisse notablement à l'endroit où est construit le mur. Il bloque l'accès à d'autres grottes situées à l'est de la baume aménagée. Il est construit en pierres calcaires, autochtones, sans mortier et de petit appareil. Aucune trace dans le mur ne permet de connaître le système de fermeture.

Derrière celui-ci, une galerie longue d'une douzaine de mètres, et basse -1,50 mètre de haut en moyenne- permet d'accéder à un autre porche. Cette galerie est ajourée, naturellement, ce qui permet un éclairage juste suffisant à la progression.

Ce dernier porche, plus long que le précédent, mais plus étroit, ne possède aucune trace d'aménagement quelconque. Il a pu cependant servir de dernier réduit de la défense sinon, comment expliquer l'utilité du mur le protégeant ?

Au fond, un réseau très ramifié conduit par des étroitures à une galerie qui aboutit dans le porche aménagé, permettant de traverser par la zone obscure.

### **SR 23 (Roc de Sédour N° 23) : commune de Bédeilhac (figure 10)**

A l'ouest du Sédour, sur le flanc dominant le col entre les vallées de Saurat et de la Courbière et donc la route de Tarascon au col de Port, une entrée d'une dizaine de mètres de hauteur est visible depuis le col. Ce réseau fossile de courte extension est situé légèrement en hauteur dans une falaise.

Son accès supérieur est barré par un mur qui double le ressaut de trois mètres. Il est constitué de pierres calcaires, bien taillées, de petit appareil et reliées entre elles par un mortier de chaux constitué de graviers grossiers. Cet appareil est tout à fait exceptionnel parmi les ouvrages fortifiés du Sabarthès et se raccorde à des ouvrages anciens des XIe – XIIe siècles.

Sur les 25 premiers mètres de la cavité on compte 26 mortaises, qui s'étagent sur deux niveaux. Ces mortaises sont de petites sections : elles ne dépassent jamais 0,02 m<sup>2</sup>. Leurs morphologies sont variables, mais une majorité sont quadrangulaires et fuyantes. Quelques banquettes ont été retaillées, parfois sur plus d'un mètre carré, pour permettre l'horizontalité du niveau inférieur.

Ces niveaux sont présents au milieu de la grotte. Les mortaises et retailles du rocher sont présentes à partir de 3 ou 4 mètres de l'aplomb d'entrée et se poursuivent jusqu'à une dizaine de mètres du fond de la grotte. La zone obscure non mortaisée comporte un plafond abaissé, ce qui explique certainement l'absence de plancher.

Dans toute la grotte on trouve de nombreux débris de céramiques à cuisson réductrice, médiévale. Au fond du porche, dans une partie plus basse et contre la paroi nord, était situé un foyer.

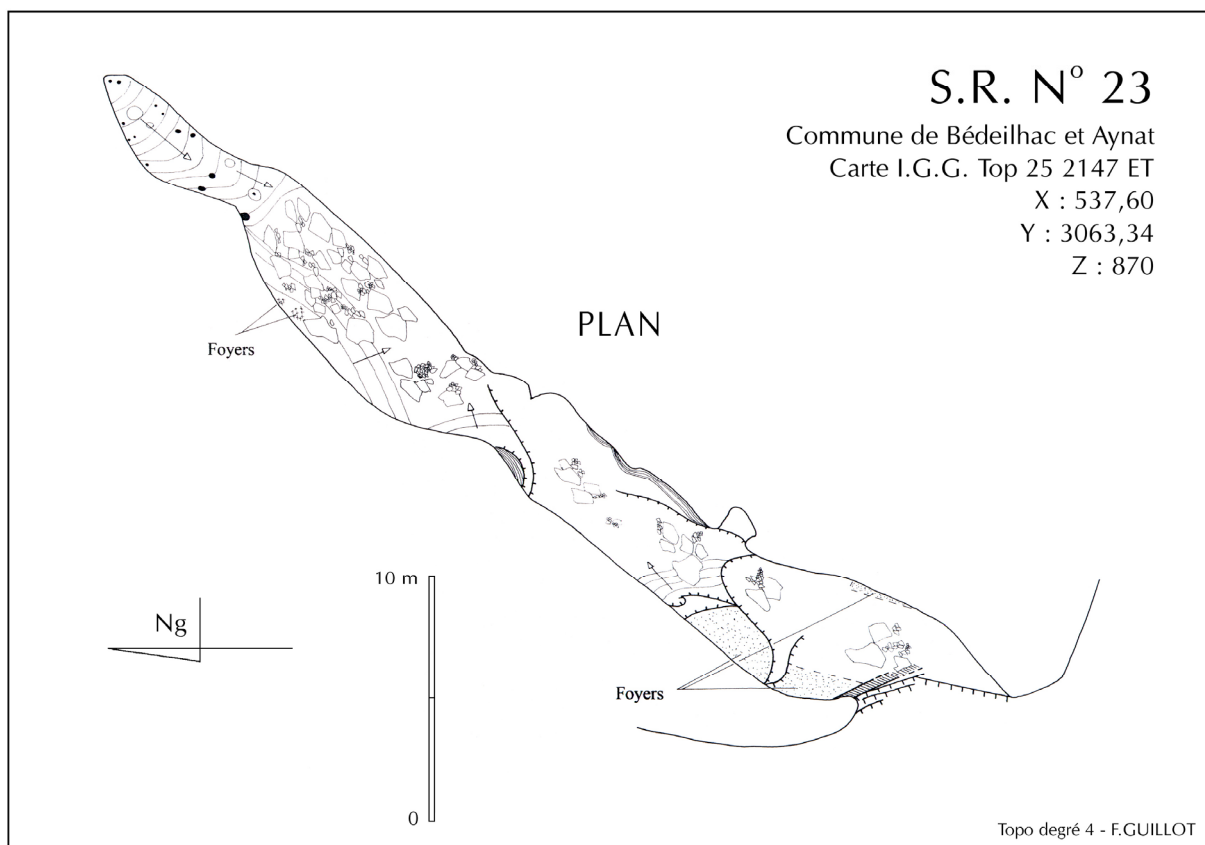


Figure 10

### Spoulga de Verdun : Commune de Verdun (figure 3)

Les flancs du Quié de Sinsat sont percés de nombreuses baumes et le site de cette *spoulga* était encore inconnu il y a une dizaine d'années. Une série d'escalades exhaustives des porches nous a permis de trouver deux porches contenant des vestiges de fortifications<sup>29</sup>.

Les deux porches sont situés à 50 mètres l'un de l'autre, sur la même barre de falaise. Ils ne s'atteignent tous les deux que grâce à une escalade nécessitant l'utilisation d'agrès. Le plus petit est à 5 ou 6 mètres du sol. Exigu, il ne couvre que 7 à 8 mètres carrés au sol et n'est jamais plus élevé que deux mètres. Il s'agit donc d'un réduit, où quelques mortaises indiquent encore l'aménagement. Il a pu servir de barbacane, comme à Soloubri la petite grotte située sous la spoulga.

Le plus grand porche est celui qui conserve le plus de vestiges et se situe à l'est du second.

Le premier porche est un trou de serrure, dont la partie syngénétique est située à plus de 11 mètres au-dessus du pied de l'escarpement calcaire. L'entrée mesure plus de 2,5 mètres de large et quelques 5 mètres de haut, et est directement barrée par un mur de 80 centimètres à 1 mètre d'épaisseur, aujourd'hui arasé à 1 mètre de haut.

Derrière ce mur, une salle, grossièrement triangulaire mesure 7 mètres sur 12 et donne accès à une courte galerie, à l'est, légèrement surélevée, longue de 6 mètres et large de 2 mètres au maximum.

<sup>29</sup> Merci à mes amis de la Société Spéléo Ariège-Pays d'Olmes et du Spéléo Club de Seix, notamment à Philippe JARLAN, Jean-François VACQUIE, Laurent APEL, et Philippe CAPELLE.

Au bout de cette salle existe un réduit étroit (3 à 4 mètres carrés au sol et aucune possibilité d'élévation). Ce réduit, légèrement en hauteur, par rapport au reste de la grotte, était barré d'une porte. Celle-ci devait être en bois, et l'on remarque encore une encoche longiligne et verticale dans la paroi de la grotte juste au niveau de l'élévation du plancher, et donc à l'entrée du réduit.

Dans la salle principale existent de nombreuses mortaises de toutes formes et de toutes tailles. Au moins deux étages semblent avoir existé, certainement pas plus, vu la hauteur limitée du plafond. Les mortaises sont plus présentes vers l'avant de la grotte, au contact du jour. L'une d'elles, de forme longiligne et verticale, est située juste à l'aplomb et devait correspondre à l'entrée et au système de fermeture de la grotte.

Le plus originale reste le dédoublement du mur d'enceinte, par un second mur concave, situé à l'arrière. Entre ces deux murs un espace est créé, sorte de tour, dont il est difficile de saisir la fonction défensive réelle. Ce mur concave, régulier, est un peu plus épais que celui du devant du porche. Ils sont tous deux construits à partir de blocs de calcaires, mal équarris et de dimensions diverses. Le mortier qui les lie est fait avec un gravier très grossier.

Hormis la profusion de mortaises, surtout situées à l'entrée du porche, la grotte ne semble pas avoir connu, d'aménagement du sol important. On n'y rencontre pas de piquetage, ou de remblai.

Enfin, cette grotte ne comporte aucun vestige de citerne.